

*Le budget — M. Loiselle*

Prises dans leur ensemble, ces mesures représenteront plus de 5 milliards de dollars cette année et de 9 milliards de dollars l'an prochain.

Cette année, elles compenseront presque la hausse des frais d'intérêt et laisseront le déficit à 30,5 milliards de dollars. L'an prochain, le déficit diminuera à 28 milliards de dollars. Le rapport de la dette au Produit intérieur brut se stabilisera l'an prochain. La dette cessera de s'accroître plus vite que l'économie, et c'est là un résultat important. En cinq ans, le déficit sera réduit de moitié.

Monsieur le Président, le remplacement de l'actuelle taxe fédérale de vente est un élément clé de la stratégie suivie par le gouvernement pour préserver les programmes essentiels et renforcer l'économie du Canada.

La taxe actuelle est largement reconnue pour ses défauts fondamentaux. Le Budget réaffirme notre détermination de procéder à son élimination et à l'établissement d'un nouveau régime.

La réforme de la taxe de vente fournira une fondation plus stable, permettant au gouvernement de maintenir des services publics importants et de mieux s'attaquer au problème de la dette du Canada. Elle améliorera l'équité générale du régime fiscal, et elle rendra la taxe fédérale de vente plus visible au consommateur.

Enfin, elle se traduira par d'importants gains de production économique de l'ordre de 9 milliards de dollars par année, gains qui se feront sentir dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du Canada.

Le gouvernement a pour objectif de s'assurer que les familles, dans ce système de la nouvelle taxe de vente, qui gagnent moins de 30 000\$ par année seront en meilleure position après la réforme de la taxe de vente qu'elles ne l'étaient avant. Et cette nouvelle taxe de vente, au taux de 9 p. 100, produira des recettes suffisantes pour, entre autres, financer un nouveau crédit pour taxe sur les produits et services qui se caractérisera par une augmentation appréciable du crédit actuel pour taxe de vente. Ce crédit sera remboursable et versé à chaque trimestre, le premier paiement étant effectué avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle taxe.

De plus, les produits d'épicerie de base, les médicaments sur ordonnance et les appareils médicaux ne seront pas taxés. Les loyers résidentiels, les services de garde d'enfants, l'aide juridique et la plupart des services de santé, des services dentaires et des services d'enseignement seront également exonérés.

Au début de l'été, le gouvernement présentera un document technique détaillé sur la réforme de la taxe de vente, les mesures législatives seront présentées à l'examen du Parlement cet automne.

Monsieur le Président, pour conclure, je dirais que les Canadiens veulent un pays qui soit en mesure de protéger et de renforcer les valeurs fondamentales qui définissent notre identité nationale.

Ils veulent et nous voulons un Canada qui a le sens de la compassion et de la capacité de maintenir les programmes culturels et sociaux ainsi que les autres services publics importants dont les Canadiens ont besoin. Nous voulons aussi un Canada économiquement fort et parfaitement concurrentiel avec les autres pays commerçants de la planète qui continuent de créer des emplois satisfaisants et qui offrent aux Canadiens des possibilités pour tous ces citoyens, au cours des années 1990 et au-delà.

• (1610)

Nous voulons, monsieur le Président, un Canada en progrès et qui puisse faire face à des priorités telles que la formation professionnelle et la protection de l'environnement. Bref, un Canada qui puisse garantir un niveau de vie en hausse et une meilleure qualité de vie que nous pourrions léguer à la prochaine génération.

Telle est, monsieur le Président, notre responsabilité en tant que gouvernement. Cela doit être notre objectif, certainement en tant que Canadiens.

Monsieur le Président, les mesures préconisées dans le Budget nous permettront de maintenir le genre de Canada que nous voulons laisser en héritage à nos enfants.

**M. Kindy:** Monsieur le Président, c'est avec intérêt que j'ai écouté le discours du ministre. Il a soulevé plusieurs points d'intérêt. Un des points est que la dette, actuellement, est d'environ 320 milliards de dollars. C'est une dette qui est extrêmement importante. Elle prend environ un tiers de notre revenu, seulement que pour payer l'intérêt.

Il faut ajouter que cette dette, en 1984, était de 180 milliards de dollars. Elle prenait seulement 20 p. 100 de notre revenu pour être payée. C'est-à-dire que l'on est passé de un cinquième à un tiers du revenu du gouvernement, seulement que pour payer l'intérêt sur la dette.

Le Budget que nous avons présenté tente de réduire la dette. Mais il reste quand même que le déficit projeté pour l'année prochaine va être de 30,5 milliards de dollars. Cela va ajouter à la dette totale qui est déjà de 320 milliards, cela va faire un total d'environ 350 milliards et l'année suivante, 380 milliards, et ensuite, 400 milliards de dollars.

C'est une dette qui va être extrêmement difficile à réduire. Est-ce que le ministre pense que les coupures que l'on a faites, qui sont minimes, en proportion du budget total, sont dans la bonne direction? On a fait des coupures, par exemple, dans des projets qui n'étaient que projetés mais qui, quand même, n'existaient pas encore, comme par exemple, la construction de sous-marins. Ce n'étaient pas vraiment des dépenses, des coupures, parce